



Avis d'appel d'offres de concession

La Ville de Shippagan désire offrir la gestion du Salon/bar et de la cantine, situé au 2^e étage du Centre Rhéal-Cormier en concession.

Informations :

- La présente concession est pour un (1) an et est en vigueur à partir du 1er décembre 2019 au 31 août 2020.
- La concessionnaire devra s'engager à fournir le service de 7 h à 23 h tous les jours où il y a des activités au Centre Rhéal-Cormier.
- Le concessionnaire aura la responsabilité d'offrir un service de boisson et de nourriture.
- Le concessionnaire sera responsable d'obtenir et de conserver à ses frais tous les permis, licences et approbations nécessaires.
- Le concessionnaire devra se conformer aux dispositions de toutes les lois provinciales et fédérales applicables.
- La concession s'officialisera par la signature d'une entente avec la Ville de Shippagan.

Le choix du concessionnaire sera basé sur les critères suivants :

- Présentation générale de la demande d'intérêt pour la concession.
- Capacité d'offrir les services.
- Variété et qualité du menu offert.
- Expérience et aptitude du soumissionnaire et de son équipe.
- Prix concurrentiel et abordable des produits offerts.

Date limite pour envoyer vos soumissions :

Le jeudi 14 novembre 2019 à 14h30.

Vous pouvez apporter vos soumissions en personne :

Hôtel de Ville temporaire
196, avenue Hôtel-de-Ville
Shippagan (NB) E8S 1M1

Pour informations :

Jules DeSylva, directeur des loisirs et du développement communautaire

Courriel : jules@shippagan.ca

Téléphone : (506)336-3900